



MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (RCI) DE LA CMQ

Le 14 juillet dernier, la CMQ a adopté un règlement amendant le Règlement de contrôle intérimaire no 2016-74. Bien que celui-ci comporte certains assouplissements, il est loin d'être suffisant pour éliminer toutes les contraintes du RCI et permettre à tous les propriétaires de Lac-Beauport de réaliser leurs projets de construction. Les impacts du RCI demeurent importants et plusieurs projets de construction risquent d'être revus ou même abandonnés.

Il est donc important que chaque propriétaire ayant un projet de construction consulte le texte des règlements pour vérifier la conformité de son projet. Le texte du RCI 2016-74, de même que celui du règlement 2016-77 adopté le 14 juillet, sont disponibles sur le site de la CMQ au www.cmquebec.qc.ca.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL

Ainsi les contraintes majeures qui sont toujours en vigueur sont : l'obligation de raccordement à l'égout pour toute nouvelle construction de bâtiment principal à l'intérieur du périmètre urbain et localisée dans une bande riveraine de 120 mètres d'un lac. De plus, l'obligation que la construction principale doit être située à l'extérieur d'un secteur de pente de 15% est maintenue tout comme l'obligation que les terrains doivent être couverts de végétation de 50 à 70% dépendamment du secteur de vulnérabilité où ils se retrouvent.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE

Le règlement 2016-74 apporte toutefois un assouplissement pour les bâtiments accessoires qui se construisent dans les secteurs de vulnérabilité 1 et 2. En effet, il ne sera plus nécessaire de

faire de la plantation d'arbres et d'arbustes pour végétaliser et atteindre le pourcentage minimal demandé dans le cas de construction de bâtiments accessoires sur un terrain où une construction principale est érigée avant le 14 juillet 2016.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour ceux qui ont déjà en mains des plans et des projets et qui souhaitent présenter une demande de permis de construction avant l'entrée en vigueur le 20 octobre prochain du RCI 2016-74, la Municipalité vous invite à déposer la demande complète le plus rapidement possible. Le Service des permis s'attend à une forte demande; plusieurs propriétaires ont déjà manifesté leur intention de déposer des demandes de permis avant le 20 octobre 2016.

Pour qu'une demande de permis soit valide, celle-ci doit être déposée avant l'entrée en vigueur du règlement et être substantiellement complète et conforme. En déposant votre demande tôt, vous vous assurez que le Service des permis ait le temps nécessaire pour vérifier si celle-ci est complète. Il va sans dire que toutes les demandes seront traitées selon leur ordre d'entrée au Service des permis.

Si vous avez des questions particulières, vous pouvez vous adresser au Service des permis et inspections au (418) 849-7141, poste 222. Si vous souhaitez rencontrer un inspecteur pour votre projet, l'affluence étant importante, il est préférable de prendre un rendez-vous au même numéro.

CYCLISTES ET AUTOMOBILISTES, POUR UN JUSTE PARTAGE DE LA ROUTE !



Le temps de cette lecture, remettons de l'avant une des modifications apportées au Code de la sécurité routière (CRS) visant à mieux protéger les cyclistes, ici, à Lac-Beauport.

La nouvelle législation oblige l'automobiliste qui croise un cycliste dans une zone de 50 km/h ou moins, comme c'est le cas dans notre municipalité, à maintenir une distance d'un mètre entre son véhicule et le vélo. En vertu de cette modification au CRS, la Municipalité installera bientôt sur nos chemins des panneaux visant à rappeler cette distance à respecter. L'amende prévue pour le non-

respect de cette règle est de 200\$ à 300\$ et amène l'inscription de deux points d'inaptitude au dossier du conducteur.

LE CRS, DES CONSIGNES À RESPECTER PAR TOUS

Si les automobilistes doivent se plier à de nombreuses règles sur les routes, les cyclistes aussi sont concernés et sont tenus de respecter le Code de la sécurité routière. À vélo, on roule dans le sens du trafic, sur les pistes cyclables ou les accotements et l'on fait les arrêts obligatoires. On ne roule pas en peloton et on s'assure de bien signifier ses intentions aux autres usagers de la route. Vous pouvez d'ailleurs consulter le site Internet de la SAAQ où l'on retrouve une section complète sur la sécurité à vélo.

Pour un juste partage de la route, respectons-nous les uns les autres.



FÊTE DE FERMETURE ET CONCOURS DE CHÂTEAU DE SABLE

27 AOÛT, AU CLUB NAUTIQUE DE 10 H À 17 H

Atelier de cirque, jeu gonflable, maquillage et animation

Location d'embarcation à 5 \$ et kiosque de la Maison des jeunes

*remis au lendemain en cas de pluie



à surveiller :

OFFRE D'EMPLOI	PAGE 2
PROGRAMMATION DES LOISIRS	PAGE 5
ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ	PAGE 13



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUIN 2016

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2016 totalisant une somme de 475 305,78 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois
- Dépôt - Approbation du formulaire de l'usage de l'eau potable
- Dépôt - Recommandations du CCLVC pour sécuriser la zone communautaire sur le chemin Tour-du-Lac

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement amendant le Règlement 652 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2016
- Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes et des jeunes individus
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin
- Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)
- Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs

Adoption

- Comptes à payer et engagements budgétaires
- Règlement général 661 - Règlement autorisant le fonds de roulement
- Règlement d'emprunt 662 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 1 310 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots 3 852 578 et 1 497 951 à des fins d'utilité publique
- Règlement d'urbanisme 09-196-06-05 - Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin de prolonger les délais de caducité et de validité des permis de construction
- Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09 207 afin de modifier les usages dans la zone HU-270

Autorisation

- Modification du plan d'intervention - TECQ 2014-2018
- Cession des lots 1 498 219, 1498 220 et 1 498 272 par Revenu Québec, direction principale des biens non réclamés
- Prêt de barrières à la municipalité de St-Gabriel-de-Valcartier
- Demande de subvention programme PAARRM 2016 - Prolongement de bandes cyclables sur le chemin du Tour-du-Lac
- Triathlon Lac-Beauport

- Chew Pod Extreme Bloc (Psicobloc)

- Les Titans de la Montagne
- Trail de la Clinique du Coureur
- Exposition de voitures
- 5K Foam Fest

Autorisation de mandat

- Remplacement de glissières de sécurité sur le chemin des Lacs
- Remplacement de la fenestration et des portes de l'hôtel de ville
- Réfection de la toiture du centre communautaire
- Production des plans et devis pour le barrage du lac Morin
- Sécurité dans les parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux 2016
- Acquisition de bacs roulants bleus

Autorisation de signature

- Protocole d'entente Chinook aventure / Détour nature
- Protocole d'entente pour le prêt de planches de «Paddle Board»

Autorisation de dépenses

- Mise en place de bandes cyclables sur le chemin du Tour-du-Lac Sud entre le chemin du Godendard et le chemin du Grand-Bornand
- Description technique pour l'acquisition de trois ronds de virées municipaux
- Achat d'un photocopieur
- Cabanon pour l'entreposage du matériel de soccer
- Îlots de récupération Ni-Corporation dans la zone communautaire

Engagement

- Engagement - Personnel étudiant saison club nautique 2016
- Engagement - Pompier à temps partiel

Nomination

- Nomination - Comité consultatif des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 JUIN 2016

Adoption

- Nomination d'un représentant de la Municipalité responsable des communications

Autorisation

- Poursuite en innopérabilité du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 20 JUIN 2016

Autorisation de signature

- Entente de règlement hors cour monsieur François Richard dossiers nos 300043121, 300043121 et 300043848
- Entente de règlement hors cour monsieur Philippe Bolduc dossiers nos 300043093, 300043093 et 300043854

Engagement

- Personnel étudiant saison estivale 2016

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

POSTE TEMPORAIRE, TEMPS PARTIEL

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de secrétaire réceptionniste. Il s'agit d'un poste temporaire, temps partiel pour le remplacement d'un congé de maladie longue durée.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur du service, la personne choisie a la responsabilité d'accueillir et informer les citoyens et visiteurs, de fournir à la direction un soutien bureautique et administratif efficace dans l'exercice de ces responsabilités, d'exercer un rôle de secrétaire et de contribuer activement à l'atteinte des objectifs corporatifs.

La personne retenue devra effectuer, entre autres, les tâches suivantes :

- Recevoir les appels en effectuant les transferts, en notant et en transmettant les messages afin d'assurer un bon service à la clientèle
- Effectuer le travail de secrétariat général
- Accueillir, informer et diriger les citoyens, les fournisseurs et les visiteurs
- Traiter et acheminer les demandes de services, inscriptions et requêtes des clients internes et externes

- Recevoir, traiter, acheminer le courrier postal et électronique ainsi que les télécopies
- Exécuter divers travaux administratifs

EXIGENCES

- DEP en bureautique/secrétariat et expérience de travail pertinente minimale de 1 an dans un poste de secrétaire ou de secrétaire réceptionniste
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral
- Bonne connaissance des nouvelles technologies (Bureautique PC, Suite Office 2010)
- Aptitudes au travail en équipe et polyvalence

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 28 heures/semaine. Le salaire offert pour 2016 est de 19,86 \$ à 23,28 \$.

POSTULER

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt de l'appliquant(e) et être acheminé à l'attention de **madame Annie Laplante**, à la Municipalité de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1** ou par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à **alaplante@lacbeauport.net**, au plus tard le **21 août 2016** en indiquant clairement le titre du poste soit : **Secrétaire réceptionniste poste temporaire temps partiel**.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 4 JUILLET 2016

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2016 totalisant une somme de 1 455 498,48 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois
- Plan d'action 2017-2022 - Programme Fleurons du Québec

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - saison 2016-2017
- Règlement modifiant le Règlement 608 - Règlement concernant les séances du conseil municipal
- Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruisseau dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal
- Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 200 000 \$ pour l'acquisition des lots et la réalisation des travaux nécessaires à la municipalisation du chemin de l'Éclaircie
- Règlement amendement le Règlement 652 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2016 pour modifier les tarifs d'accès au club nautique

Adoption

- Comptes à payer et engagements budgétaires
- Programme de supplément au loyer renouvellement d'entente
- Règlement d'emprunt 663 - Règlement décrétant l'engagement de professionnels et autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour la réalisation de plans et devis pour l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du chemin du Tour-du-Lac secteur de la Huche
- Liste des organismes reconnus pour l'année 2016
- Modification à la politique de reconnaissance des organismes et des jeunes individus - Abolition de la surtarification pour les non-résidents
- Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)
- Projet de règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs
- Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin

Autorisation

- Réaménagements budgétaires - 2016
- Protocole d'entente/événements - Pond Hockey Desjardins Lac-Beauport 2017
- Plan projet de lotissement - Développement chemin des Îlots, phase 2

- Plans et devis - Développement chemin des Îlots, phase 2
- Plan projet de lotissement - Développement du Mont St-Castin, phase 8
- Plans et devis - Développement du Mont St-Castin, phase 8

Autorisation de mandat

- Services professionnels en ingénierie - Réfection du chemin Tour-du-Lac entre l'intersection du boulevard du Lac et chemin des Lacs
- Plan de déplacement scolaire pour les abords de l'école primaire Montagnac (Chemin du Lac)
- Chemin d'accès pour permettre l'évacuation du site médiéval via le chemin des Colibris
- Surveillance des travaux de construction d'infrastructure du projet du Domaine du Moulin (Développement chemin des Îlots, phase 2)
- Location de salle de conférence au Regroupement des gens d'affaires et tourisme Lac-Beauport inc.

Autorisation de signature

- Demande au ministère de l'Environnement pour le remplacement des ancrages et des quais au club nautique
- Convention concernant le développement domiciliaire du chemin des Îlots, phase 2
- Convention concernant le développement domiciliaire du Mont St-Castin, phase 8

Autorisation de dépenses

- Entretien ménager - bâtiments de loisirs (3 mois)
- Fête d'Halloween - 2016
- Prise en charge de l'entretien ménager, de l'entretien des parcs ainsi que des bâtiments et équipements des loisirs en régie interne
- Réparation de la piscine municipale
- Service professionnel en ingénierie et contrôle des matériaux prolongement de la Montée du St-Castin (Développement St-Castin phase 8)
- Achat logiciel BeeOn INCENDIE

Engagement

- Préposé à la bibliothèque

Nomination

- Pacte d'amitié (M. Guy Gilbert)

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA Développement St-Castin phase 8)
- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Dérogations mineures

- 2015-20024 - Développement chemin des Îlots - Phase 2 (*accordée*)
- 2015-20010 - 95, chemin des Granites (*refusée*)



AVIS PUBLIC

VENTE DU LOT 1 497 223 CHEMIN DE LA PASSERELLE

Avis est donné que la Municipalité de Lac-Beauport vendra par résolution du conseil le 29 août 2016 un terrain vacant connu comme étant le lot 1 497 223 sur le chemin de la Passerelle et localisé entre les numéros civiques 39 et 41.

La vente de ce terrain a pour but de désenclaver le lot 5 454 212.

La valeur au rôle d'évaluation de ce lot d'une superficie de 945 mètres carrés est de 100,00 \$.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT CE 5 AOÛT 2016

Richard Labrecque, Directeur général et secrétaire-trésorier

Calendrier des collectes

Août 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2 	3	4 	5	6
7	8	9 	10	11 	12	13
14	15	16 	17	18 	19	20
21	22	23 	24	25 	26	27
28	29	30 	31			

Septembre 2016

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1 	2	3
4	5	6 	7	8 	9	10
11	12	13 	14	15 	16	17
18	19	20 	21	22 	23	24
25	26	27 	28	29 	30	

Légende :

-  Matières recyclables
-  Matières organiques
-  Ordures ménagères



LE VIVRE ENSEMBLE À LAC-BEAUPORT REFONTE DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

La Municipalité de Lac-Beauport vient de terminer et de rendre publique la refonte du règlement numéro 660 mieux connu sous le nom de Règlement sur les nuisances. Un document volumineux dont voici les grandes lignes.

Cette refonte se veut enfin plus claire et accessible, car après tout cette réglementation touche plusieurs aspects du *vivre ensemble* et gère la vie quotidienne des Lac-Beauportois. Propre à chaque ville, ce règlement définit notre collectivité et correspond à comment on vit en société dans notre municipalité.

DISPOSITIONS CONCERNANT LE BRUIT

Le bruit à toute heure, c'est certain, ça dérange. Un petit encadrement s'impose.

• Travaux de construction

Les travaux de construction, d'entretien, de réparation doivent être exécutés du lundi au samedi entre 7h et 19h. Ce règlement inclut également les scies à chaîne, les taille-haies, taille-bordures, etc. De façon générale, le conseil a conclu que les citoyens ont droit à la quiétude le dimanche à Lac-Beauport. Les tondeuses et souffleuses sont cependant permises le dimanche.

• Réjouissances

Entre 23h et 7h, les réceptions, amusements et réjouissances causant du bruit de façon à incommoder le repos, le confort ou le bien-être du voisinage sont prohibés. En cas de plainte, le jugement du policier déterminera si le son est abusif ou si le plaignant est intolérant. Les cours d'école et les camps de vacances ne pourront faire l'objet de protestation.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES BACS ROULANTS

Les bacs roulants doivent être placés après 16 h la veille de la cueillette et être enlevés à minuit le jour de la cueillette. Ils doivent être placés à au moins 50 centimètres de toute voie publique, c'est-à-dire trottoir, rue, piste cyclable. En clair, la poubelle doit être placée dans l'entrée. Notez qu'il est dorénavant permis de ranger les bacs dans la cour avant, à condition qu'ils ne soient PAS visibles de la rue.

L'ÉCLAIRAGE

Un nouveau règlement sur la pollution lumineuse voit le jour. Il est désormais prohibé de projeter directement de la lumière en dehors du terrain où se trouve la source lumineuse. Il est également interdit d'installer un luminaire pour usage extérieur, projetant de la lumière à un angle de moins de 30 degrés en dessous de l'horizon et ne possédant ni abat-jour ni visière. De cette façon, les résidents de Lac-Beauport pourront ainsi admirer plus aisément le ciel étoilé. Les propriétaires dont l'éclairage n'est pas conforme aux nouvelles dispositions auront deux années pour remédier à la situation à compter de l'entrée en vigueur du règlement.

Ce ne sont là que quelques ajustements à la Réglementation sur les nuisances, qui assurément, favorise une plus grande harmonie entre les citoyens au sein de notre communauté. Vous pouvez consulter le document sur notre site Internet à www.lac-beauport.quebec.



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

- Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 4 juillet 2016, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)** » tiendra une assemblée publique de consultation le **29 août 2016** à compter de 19 h à la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs au 8, chemin de l'École à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
- Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire dont l'objet est notamment :
 - prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R);
- Les zones concernées par cette modification sont : C-116, IL-119, HU-201, HU-204, HU-205, HU-208, HU-213.1, HU-216, HU-220 à HU-224, HU-237, HU-240, HU-247, HU-248, RI-301, RI-302, RE-303, RE-304, RI-305, RE-306, RE-307, RE-308.1, RE-309 à RE-311, RI-313, RE-314, RI-315, F-401 à F-403, F-404.1, F-404.2, F-405 à F-421, CS-429, PI-503, PI-510 à PI-512, ZAD-601, ZAD-602, ZAD-604 à ZAD-609.
- Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 5^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, Directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

- Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 4 juillet 2016, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs** » tiendra une assemblée publique de consultation le **29 août 2016** à compter de 19 h à la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs au 8, chemin de l'École à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
- Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire dont l'objet est notamment :
 - prévoir des normes particulières pour le développement de chalets locatifs dans le cadre d'un plan d'ensemble.
- Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 5^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, Directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

- Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 4 juillet 2016, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin** » tiendra une assemblée publique de consultation le **29 août 2016** à compter de 19 h à la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs au 8, chemin de l'École à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
- Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire dont l'objet est notamment :
 - Créer une zone spécifique aux opérations des Sentiers du Moulin (RE-316);
 - Intégrer au zonage des Sentiers du Moulin une partie d'une propriété voisine afin d'y aménager des chalets locatifs;
 - Modifier les limites de la zone d'accueil (RI-315) pour englober l'ensemble des activités et constructions associées au bâtiment d'accueil, salle de réception, bâtiment technique et aire de services;

- Créer la classe d'usage C8a – Chalet locatif et hébergement alternatif ;

- Dans la nouvelle zone RE-316, autoriser les chalets locatifs et des activités d'hébergement alternatif telles que les yourtes, tentes huttopia ou sphériques;

- Prévoir des normes d'aménagement spécifiques pour ces usages.

- Les zones concernées par cette modification sont : RI-315, F-412 et F-414
- Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 5^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016.

Richard Labrecque, Directeur général et secrétaire-trésorier



PROGRAMMATION AUTOMNE 2016

DES ACTIVITÉS AQUATIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS DE LOISIR !



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS AQUATIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES AUTOMNE 2016

PÉRIODES D'INSCRIPTION :

ACTIVITÉS AQUATIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES
Résident: 8 au 28 août à compter de 8h30
Non-résident: les 29 et 30 août à compter de 8h30

2 FAÇONS POUR S'INSCRIRE :

Inscription en ligne :

- 1- Inscrivez-vous et payez maintenant en ligne sur www.lac-beauport.quebec
- 2- Mode de paiement en ligne accepté: **Visa ou Mastercard**

Inscription en personne et paiement :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village
(2^e étage, porte adjacente à la bibliothèque)

Heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Paiement: chèque, argent comptant, Visa, Mastercard ou paiement direct

- *Seulement les inscriptions de la famille immédiate (ayant la même adresse) seront traitées*

- *Preuve de résidence obligatoire*
- *Aucune inscription par téléphone ni par courriel ne sera traitée*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Modalités de paiement :

Le paiement par chèque doit être libellé à l'ordre de la « **Municipalité de Lac-Beauport** » et daté de la journée d'inscription. Le paiement doit se faire en un seul versement.

Preuve de résidence :

Une preuve de résidence pourra vous être exigée en tout temps.

Non-résidents de Lac-Beauport :

Activités aquatiques, culturelles et sportives: **29 et 30 août 2016**. Désormais, il n'y a plus de tarification supplémentaire exigée pour les non-résidents. Les places sont très limitées, premier arrivé, premier servi.

Inscription en retard :

Des frais de retard de 10\$ seront ajoutés **par personne**. Ces frais ne sont en aucun cas remboursables, même s'il y a annulation de l'activité par la Municipalité.

Chèque sans provision ou paiement bloqué :

Des frais de 35\$ sont applicables, plus les frais d'intérêt encourus. Le paiement devra alors être effectué en argent seulement.

Taxes sur les produits et les services :

La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités pour adulte.

Priorité des inscriptions :

Nous appliquerons la formule du premier arrivé, premier servi.

Aucun remboursement ou reprise de cours ne sera accordé après le début de l'activité, à moins d'une raison de :

- Lorsque pour des raisons de santé (blessure ou maladie), d'un déménagement, d'un décès, et ce, **sur présentation de pièces justificatives (ex: certificat médical, bail, etc.)**. Des frais d'administration de 15% du tarif seront retenus ainsi qu'une somme proportionnelle au nombre de cours ou à la période d'activité ayant eu lieu. **Les frais de retard ne sont pas remboursables.**

- Si plus de 50 % du cours a été donné, la Municipalité ne fera aucun remboursement.

Cours reportés

(jours fériés et congés pédagogiques) :

Veillez noter que les dates de la fin de votre session peuvent varier selon les jours fériés et les congés pédagogiques.

Annulation de certains cours :

Si nous devons annuler un cours dû à un manque de participants, nous communiquerons avec vous, soit par courriel ou par téléphone.

La Municipalité de Lac-Beauport se réserve le droit d'annuler toute activité ou séance d'activité et de modifier les horaires. Advenant l'annulation d'une séance d'activité en raison de force majeure ou de circonstances incontrôlables (tempête de neige, bris d'équipement, etc.) et que cette séance ne puisse être reportée à une date ultérieure, aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'absence, le participant ne pourra reprendre le cours manqué.

Autres renseignements :

Pour informations: www.lac-beauport.quebec
Tél: 418 849-7141 ext. 244





ACTIVITÉS culturelles ET DE bien-être

Afin de permettre aux enfants de la nouvelle école (Montagnac 2) de profiter des activités parascolaires, une navette sera organisée pour ces élèves. Les parents devront, comme présentement, venir chercher leurs enfants après l'activité. Si l'enfant nécessite l'utilisation du service de garde, il sera accueilli par le service dans la bâtisse où a lieu l'activité.

ANGLAIS

Vos enfants aiment jouer, bouger, et même chanter. Why not English? Les cours offriront l'occasion d'apprendre et de pratiquer l'anglais dans un contexte stimulant et surtout amusant. Vos jeunes profiteront d'une approche communicative avec une enseignante d'expérience. Les cours sont offerts par Ms. Josey, enseignante du programme d'anglais intensif de l'école Montagnac. **Responsable : Camilla Josey**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Maternelle et 1 ^{re} année	Mardi, 15 h 40 à 16 h 40	Chalet des loisirs	13 septembre	10 semaines	75 \$
2 ^e à 4 ^e année	Jeudi, 15 h 40 à 16 h 40	Chalet des loisirs	15 septembre	10 semaines	75 \$

CHANT (CHORALE)

Cette activité s'adresse aux enfants qui aiment chanter et qui désirent faire l'expérience du chant en groupe. Les enfants seront initiés aux divers styles de musique ainsi qu'aux différentes techniques de chant. Ce cours vise à développer chez l'élève sa sensibilité artistique, son potentiel créateur et ses capacités d'interprète. Une occasion unique de se surpasser et de découvrir des talents cachés ! **Responsable : Dimension sportive et culturelle**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
3 ^e à 6 ^e année	Mardi, 15 h 40 à 16 h 40	Local de patin	13 septembre	10 semaines	86 \$

ÉVEIL MUSICAL

Les bases de ce cours sont la philosophie de la méthode Suzuki (le concept de l'approche de la langue maternelle). Dans ce cours, l'enfant développera : concentration, sensibilisation aux rythmes et aux mélodies, découverte d'une variété d'instruments, mémoire et langage par une variété de chansons, socialisation, habileté à écouter, à manipuler des instruments, fierté et confiance en lui. Ce cours requiert la participation active du parent. Un parent par enfant inscrit. **Responsable : Mélanie Grenier 418 841-0247**

Dates des cours : 24 septembre, 1^{er}-15-29 octobre, 12-26 novembre et 10 décembre

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
1 an ½ à 3 ans ½	Samedi, 10 h 15 à 11 h	Montagnac 1	24 septembre	7 cours	60 \$

PEINTURE ET TECHNIQUES MIXTES

Ateliers fondés sur l'échange et l'expérimentation, la réalisation de tableaux, l'enseignement des notions de base de la peinture telles que les mélanges de couleurs, les valeurs et le cercle chromatique, le choix et l'harmonie des couleurs, les ombres et lumières, la perspective, etc. Les techniques de peinture, les fondus, les fonds colorés, alla prima, les collages, le pinceau sec, les glacis, les empâtements et les vernis. Le tout dans une ambiance joyeuse et détendue. Une liste de matériel à prévoir est disponible au Service des loisirs. **Responsable : Pauline Giguère**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Débutant	Lundi, 13 h 30 à 16 h	Club nautique	26 septembre	10 semaines	120 \$

Science en folie

Viens découvrir avec un scientifique le monde extraordinaire et passionnant des sciences! Nos différents ateliers stimulent l'imagination et la curiosité des enfants envers le monde qui les entoure. Les ateliers favorisent la manipulation, l'observation, l'expérimentation, le questionnement et la méthode scientifique. **Responsable : Sciences en folie Québec**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
1 ^{re} à 3 ^e année	Lundi, 15 h 40 à 16 h 40 Pas de cours, 10 octobre	Local de patin	12 septembre	10 semaines	95 \$

SCULPTURE DE BALLONS * NOUVEAUTÉ *

Tu as envie d'épater ta famille et tes amis en leur confectionnant de beaux objets ou personnages en ballons ? Rien de plus facile ! Notre animateur t'apprendra les techniques de base et à l'aide de simples torsions ou assemblages, les ballons prendront vie dans les formes les plus diverses. Viens nous trouver et deviens un magicien de la confection de ballons!

Responsable : Dimension sportive et culturelle

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
3 ^e à 6 ^e année	Jeudi, 15 h 40 à 16 h 40	Local de patin	15 septembre	10 semaines	92 \$

SCRAPBOOKING * NOUVEAUTÉ *

En scrapbooking, nous pouvons travailler le collage, les étampes, l'aquarelle, bref toutes sortes de techniques qui nous permettent de créer de nombreuses choses. J'ai en banque de nombreux projets pour tous les âges : cartes toutes occasions, boîtes cadeaux, cadre décoratif pour photo d'école, album photo, calendrier de l'Avent, cadeaux pour professeurs, signets pour livres, etc. Les idées ne manquent pas et les occasions qui se présentent tout au long de l'année sont nombreuses ! **Responsable : Sophie Ouellet**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
3 ^e à 6 ^e année	Mercredi, 15 h 40 à 16 h 40	Local de patin	14 septembre	10 semaines	75 \$

Tam-tam Jam * NOUVEAUTÉ *

Tu aimes la musique et tu as le goût de t'éclater ? Le Djembé (tam-tam africain) procure chez l'enfant un sentiment d'appartenance et de réussite. L'apprentissage du rythme, la coordination, la concentration et l'écoute s'entremêlent dans cette belle énergie colorée. L'animateur développera chez l'élève sa sensibilité artistique, son potentiel créateur, son sens du rythme ainsi que ses habiletés à s'exprimer et à communiquer. Viens te dégourdir les mains en compagnie d'un animateur passionné. **Responsable : Studio Percu Dance**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
1 ^{re} à 3 ^e année	Mercredi, 15 h 40 à 16 h 40	Chalet des loisirs	14 septembre	10 semaines	86 \$

JARDIN COMESTIBLE * NOUVEAUTÉ *

Un cours pour planifier et concevoir votre aménagement paysager en vue de produire fines herbes, légumes, fruits et autres plantes comestibles. Une approche écologique et culinaire pour cultiver et se nourrir dans le respect de votre santé et de votre environnement. Une formation complète afin d'être prêt pour la saison prochaine. **Responsable : Julie Robineau**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Jeudi, 19 h à 20 h 30	Local de patin	15 septembre	10 semaines	100 \$

Obéissance canine

Niveau 1 : Pour tous les chiens gros ou petits, de 4 mois à plus vieux, cours d'obéissance canine pour être heureux avec son chien. Un chien obéissant respectueux de sa famille et de son environnement est un chien que l'on gardera pour toute sa vie. Aimer son chien, c'est savoir le faire aimer de sa famille, ses voisins et de son environnement. La formation d'obéissance 1 vous aidera à mieux comprendre votre chien et votre chien à mieux vous comprendre en faisant de vous un chef de meute. **Responsable : Denis Lamontagne**

Niveau 2 : Votre chien obéit aux commandements de base, il est temps maintenant de passer à l'étape suivante. Apprenez-lui à vous obéir sans laisse et à des distances de plus en plus grandes. Développez de nouveaux jeux avec votre chien, sauts, flyball et fantaisies. Prérequis : avoir réussi l'obéissance canine 1. **Responsable : Denis Lamontagne**

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Niveau1	Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	Centre communautaire	5 octobre	8 semaines	105 \$
Niveau2	Mercredi, 20 h à 21 h	Centre communautaire	5 octobre	10 semaines	130 \$



Qi Gong (Yoga Chinois)

*** NOUVEAUTÉ ***

Exercice de santé, qui tout comme l'acupuncture s'appuie sur les fondements de la médecine traditionnelle chinoise. Une variété de mouvements lents et harmonieux associés à des méthodes de respirations et de méditations vous fera vivre des soirées remplies de découvertes et de détente. Le programme de cet automne sera constitué d'une séquence de 12 mouvements de longévité. **Responsable : Réjean Paquet.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mardi, 18 h 45 à 20 h	Club nautique	13 septembre	12 semaines	126 \$

Tai Chi Chaun de Style Wu

*** NOUVEAUTÉ ***

Voyez votre espace et votre esprit différemment avec cette méditation en mouvement. Une danse lente et harmonieuse guidée par la pleine conscience qui vous apportera équilibre, souplesse et détente. Les racines profondes de cette pratique millénaire vous seront enseignées dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Le programme de cet automne sera constitué d'une séquence de 33 mouvements. **Responsable : Réjean Paquet.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mardi, 20 h 15 à 21 h 30	Club nautique	13 septembre	12 semaines	126 \$

COURS DE

yoga



SOMAYOGA ET RESPIRATION

Venez découvrir le somayoga, une technique innovatrice qui fusionne l'art ancien du Hatha yoga avec des techniques contemporaines de pointes comme la somatique et la méthode Mckenzie. Le somayoga éveille la conscience corporelle et développe la capacité de sentir et contrôler certains muscles ou groupes de muscles. Il initie une découverte de soi qui commence dans le corps et conduit également à une ouverture physique, pratique, émotionnelle et spirituelle. **Professeure formée en Inde.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Jeudi, 17 h 30 à 19 h	Club nautique	15 septembre	12 semaines	138 \$

Yoga ÉGYPTIEN

Le yoga égyptien est une technique corporelle dont l'être d'aujourd'hui peut retirer les plus grands bienfaits. Les postures pharaoniques permettent une prise de conscience progressive du corps et conduisent à une autocorrection physique et psychique. L'action du yoga égyptien sur l'axe vertébral est spectaculaire. **Professeure formée en Inde.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mercredi, 9 h à 10 h 15	Club nautique	14 septembre	12 semaines	132 \$

Yoga NIDRA

Le Yoga Nidra nous apprend, dans un premier temps, à nous relaxer. Il permet d'accroître la prise de conscience et la perception de l'être profond. Il développe l'intuition, combat l'insomnie et délie les tensions physiques, mentales et émotionnelles. Le Yoga Nidra est une superbe technique de détente du cerveau et, à ce titre, la relaxation générale qu'il apporte est très puissante. **Professeure formée en Inde.**

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Débutant	Mercredi, 10 h 30 à 12 h	Club nautique	14 septembre	12 semaines	138 \$
Intermédiaire	Mercredi, 13 h 30 à 15 h	Club nautique	14 septembre	12 semaines	138 \$
Débutant	Jeudi, 20 h 15 à 21 h 30	Club nautique	15 septembre	12 semaines	138 \$

Yoga TRADITIONNEL

Le Hatha-yoga peut se définir comme une pratique posturale incluant les asanas. Ces positions spécifiques du corps améliorent notre énergie vitale, développent la maîtrise du corps et du mental. Grâce au travail respiratoire, il nous ouvre à de plus hauts états de conscience. **Professeure formée en Inde.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Jeudi, 19 h à 20 h 15	Club nautique	15 septembre	12 semaines	132 \$

Yoga SUR CHAISE

*** NOUVEAUTÉ ***

Le yoga sur chaise permet à chacun d'améliorer sa qualité de vie en l'introduisant très facilement dans son quotidien. Il offre de nombreux exercices dont les bienfaits sont bien connus par les adeptes du yoga: une amélioration de sa condition physique globale, une augmentation d'efficacité et de concentration, un nouvel apport énergétique, un magnifique outil de gestion du stress... **Professeure formée en Inde.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mercredi, 12 h à 13 h 15	Club nautique	14 septembre	12 semaines	132 \$

ACTIVITÉS sportives



Accro-danse

Le cours d'Accro-Danse est une combinaison de danse, d'acrobaties et de gymnastique. Tous ces éléments sont travaillés afin de les intégrer dans une chorégraphie. Force, souplesse et endurance seront de mise ! Spectacle le 12 juin. **Responsable : Chantal Paquet**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
8-12 ans	Samedi, 13 h 30 à 14 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	85 \$

BADMINTON

Viens jouer sur un des quatre terrains de badminton de l'école Montagnac les soirs de semaines! Les volants sont fournis. L'organisation d'un tournoi aura lieu à la fin de la session.

Responsable : Gilles Champagne

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Tous	Mardi, 20 h à 22 h	Montagnac 1	13 septembre	14 semaines	50 \$
Intermédiaire et avancé	Jeudi, 20 h à 22 h	Montagnac 1	15 septembre	14 semaines	50 \$
	Payable à la fois				5 \$

BASKETBALL

L'école de mini-basketball de Québec est l'endroit tout désigné afin d'apprendre les rudiments du basketball. Les cours sont donnés par de vrais joueurs de basketball qualifiés, pédagogues et surtout passionnés par le sport extraordinaire qu'est le basketball!

INSCRIPTION : procéder par téléphone avec EMBQ au 581 741-6658.

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Niv. 1 (1-2 ^e année)	Dimanche, 8 h 45 à 10 h	Montagnac 1	2 octobre	10 semaines	130 \$
Niv. 2 (3-4 ^e année)	Dimanche, 10 h à 11 h 15	Montagnac 1	2 octobre	10 semaines	155 \$
Niv. 3 (5-6 ^e année)	Dimanche, 11 h à 12 h 45	Montagnac 1	2 octobre	10 semaines	155 \$

CHEERLEADING

MINI: Initiation au cheerleading et aux éléments qui y sont liés telle que la danse, les acrobaties, la gymnastique et les sauts. Les mouvements et la routine sont adaptés aux tout-petits. Cours dynamique et beaucoup de plaisir en vue ! Parent-enfant.

TINY: Discipline sportive qui allie danse, acrobaties, gymnastique et sauts. Les jeunes vont apprendre les différents termes utilisés en cheerleading de même que les règlements spécifiques qui y sont associés. Éléments techniques de niveau I et II.



CHEERLEADING (SUITE)

NIVEAU III: Ce cours s'adresse à des athlètes ayant déjà performé pendant une saison de compétition entière en niveau II. Les techniques de cheerleading seront enseignées et pratiquées. Spectacle le 11 décembre. **Responsable : Chantal Paquet**

Niveau	Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Mini	4 et 5 ans	Samedi, 8 h 45 à 9 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	65 \$
Tiny	6 à 12 ans	Samedi, 9 h 30 à 10 h 45	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	105 \$
Niv III	N/A	Samedi, 14 h 30 à 16 h	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	125 \$

Gymnastique

ENFANTINE: Rouler, ramper, grimper et sauter à travers des parcours originaux et diversifiés. Les enfants bougeront, développeront leur imagination en plus d'apprendre les mouvements de base de la gymnastique. Activité dynamique pour développer la force, l'équilibre et la souplesse.

DÉBUTANT: Ce cours s'adresse à la fois à des élèves qui désirent s'initier à la gymnastique qu'à ceux qui souhaitent parfaire leurs habiletés. Les enfants évoluent à leur rythme selon leurs capacités. Aucun préalable requis.

INTERMÉDIAIRE: Ce cours s'adresse à des élèves qui ont une base en gymnastique et qui sont aptes à réussir la roue et un pont. Les mouvements tels les sauts de main et renverses avant et arrière seront enseignés et travaillés.

AVANCÉ: Ce cours s'adresse à des élèves qui possèdent une base solide en gymnastique et qui sont aptes à réussir des enchaînements de mouvements et la renverse avant ou arrière. Les mouvements telles les renverses avant et arrière ainsi que les rondades flic-flac seront enseignés et travaillés. Spectacle le 11 décembre. **Responsable : Chantal Paquet**

Niveau	Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Enfantine	4 et 5 ans	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	85 \$
Débutant	5 à 7 ans	Samedi, 10 h 30 à 11 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	85 \$
Intermédiaire	6 à 9 ans	Samedi, 11 h 30 à 12 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	85 \$
Avancé	8 à 12 ans	Samedi, 12 h 30 à 13 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	85 \$

HIP-HOP

Style de danse actuel inspiré des danses urbaines. Les chorégraphies de hip-hop sont composées d'enchaînements de mouvements rapides et précis. Les élèves inscrits à ce cours travailleront la coordination et développeront le sens du rythme. Spectacle le 11 décembre.

Responsable : Chantal Paquet

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
5 et 6 ans	Samedi, 11 h 30 à 12 h 30	Palestre 1	17 septembre	10 semaines	85 \$
7 à 10 ans	Samedi, 12 h 30 à 13 h 30	Palestre 1	17 septembre	10 semaines	85 \$
11 à 14 ans	Samedi, 13 h 30 à 14 h 30	Palestre 1	17 septembre	10 semaines	85 \$

MINI-GYM

Rouler, ramper, grimper et sauter à travers des parcours originaux et diversifiés. Les enfants bougeront, développeront leur imagination en plus d'apprendre les mouvements de base de la gymnastique. Activité dynamique pour développer les tout-petits. L'enfant doit avoir 2 ans au début des cours. **Responsable : Chantal Paquet**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
2 et 3 ans	Samedi, 8 h 45 à 9 h 30	Montagnac 1	17 septembre	10 semaines	65 \$

TAEKWONDO (JUNIOR & ADULTE)

Les entraîneurs de François L'Heureux développent des athlètes depuis près de 20 ans sur le territoire de Lac-Beauport. Cette saison, du nouveau matériel performant, et comme toujours les meilleurs entraîneurs. Vis des émotions fortes et dépasse-toi en pratiquant le taekwondo à Lac-Beauport! **Responsable : François L'Heureux**

Junior: L'enfant doit avoir 6 ans au début des cours.

TAEKWONDO (JUNIOR & ADULTE) (SUITE)

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	12 semaines	85 \$
2 fois/semaine	12 semaines	125 \$

Niveau	Horaire	Lieu	Début
Junior débutant	Lundi, 18 à 19 h <i>Pas de cours, 10 octobre</i>	Montagnac 1	12 septembre
Junior débutant	Mercredi, 18 h à 19 h	Montagnac 1	14 septembre
Junior avancé (jaune, I, II)	Mardi, 18 h à 19 h	Montagnac 1	13 septembre
Junior avancé (jaune, I, II)	Jeudi, 18 h à 19 h	Montagnac 1	15 septembre
Junior avancé (verte et +)	Mardi, 19 h à 20 h	Montagnac 1	13 septembre
Junior avancé (verte et +)	Jeudi, 19 h à 20 h	Montagnac 1	15 septembre
Adulte débutant	Lundi, 19 h à 20 h 30 <i>Pas de cours, 10 octobre</i>	Montagnac 1	12 septembre
Adulte débutant	Mercredi, 19 h à 20 h 30	Montagnac 1	14 septembre

COURS DE Pilates



PILATES AU SOL

La méthode Pilates permet de raffermir et de tonifier les muscles de l'abdomen, de la colonne vertébrale, des fessiers et du bassin dans le but de favoriser un bon maintien de l'ensemble du corps. Par cette méthode, on renforce les muscles trop faibles et on décontracte les muscles trop tendus. Le rythme de la respiration est aussi pris en considération. Le résultat: un corps droit, musclé, équilibré et agile, libre de vieilles tensions et prêt à assumer de nouvelles initiatives.

Niveau 1: Initiation aux principes et méthodes Pilates.

Niveau 2: Connaître et être capable d'appliquer les six principes de base de la méthode Pilates ainsi que les exercices de niveau 1. Pour s'inscrire au niveau 2, il est obligatoire d'avoir déjà suivi au minimum une session de cours de Pilates.

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	12 semaines	85 \$
2 fois/semaine	12 semaines	125 \$

Niveau	Horaire	Professeur	Lieu	Début
Niv. 1	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30	Isabelle Aubry & Diane Bronsard	Club nautique	12 septembre
Niv. 2	Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	Diane Bronsard	Club nautique	14 septembre
Niv. 2	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30 <i>Cours du 1^{er} octobre, palestre Montagnac 1</i>	Diane Bronsard	Club nautique	17 septembre

COURS DE conditionnement physique



Entraînement HITT * NOUVEAUTÉ *

L'entraînement en petit groupe est la solution parfaite si vous cherchez l'énergie d'un groupe avec une approche personnalisée à votre entraînement. Les petits groupes seront constitués de 5-9 personnes. Chaque semaine, vous aurez la possibilité de participer à 3 cours en petits groupes, incluant l'entraînement en circuit-fit et le circuit cardio/core et l'entraînement cardio-jogging. Ces cours spécialisés seront axés sur le développement de vos aptitudes personnelles. **Responsable : Isabelle Gagné**

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	12 semaines	120 \$
2 fois/semaine	12 semaines	216 \$
3 fois/semaine	12 semaines	288 \$

Cours	Horaire	Lieu	Début
Circuit-fit	Lundi, 8 h 30 à 9 h 30	Club nautique	12 septembre
Cardio-abdo	Jeudi, 8 h 30 à 9 h 30	Club nautique	15 septembre
Cardio-jogging	Vendredi, 8 h 20 à 9 h 20	Club nautique	16 septembre



Entraînement avec Karine Giguère

Information: Les coûts pour les cours d'entraînements physiques sont les suivants et offerts par Karine Giguère:

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	12 semaines	96 \$
2 fois/semaine	12 semaines	168 \$
Accès illimité	12 semaines	207 \$

INSCRIPTION: seulement par Internet et par carte de crédit:

www.metabolisme-entrainement.com.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE
PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT.**

Circuit musculaire

Entraînement favorisant le tonus et le renforcement de tous les muscles du corps. Les exercices peuvent être ajustés en fonction de vos capacités, débutant à avancé. Un bon cours pour vous préparer à votre saison de ski ou tout simplement compléter votre entraînement de cardio.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Mardi, 20h à 21h	Montagnac 1	13 septembre

Lève-tôt

Entraînements variés sur circuits extérieurs niveaux intermédiaire à avancé. Des variations pour les exercices sont proposées pour les différents niveaux. Le cours se donne à l'extérieur beau temps, mauvais temps. Course à pied et circuits musculaires sur différents parcours.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Jeudi, 8h à 8h50	Soccer	15 septembre

Step-intervalles

Entraînement cardiomusculaire sur musique avec « step » par intervalles. La hauteur du « step » permet de faire un même mouvement à différentes intensités. Tous les niveaux de forme physique peuvent donc y trouver leur compte.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Samedi, 10h30 à 11h30	Montagnac 1	17 septembre

Turbo

Entraînement cardiomusculaire intense avec beaucoup de sauts. Cours différents chaque semaine, inspirés du crossfit, bootcamp et plus encore.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Lundi, 20h à 21h <i>Pas de cours, 10 octobre</i>	Montagnac 1	12 septembre
Adulte	Mercredi, 20h à 21h	Montagnac 1	14 septembre

Vintage

Exercices posturaux, d'endurance musculaire et de stretching. Idéal pour l'amélioration ou le maintien d'une bonne condition physique ainsi que pour le soulagement de certains maux chroniques. L'entraînement est adapté en fonction du groupe ; chaque personne peut suivre en fonction de ses capacités.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte, aîné	Lundi, 9h15 à 10h15	Centre communautaire	12 septembre
Adulte, aîné	Mercredi, 9h15 à 10h15	Centre communautaire	14 septembre

Plein-air

Entraînements variés sur circuits extérieurs. Des variations pour les exercices sont proposées pour les différents niveaux. Course à pied et circuits musculaires sur différents parcours. Le cours se donne à l'extérieur beau temps, mauvais temps. Venez profiter de l'air et des paysages de Lac-Beauport par le biais d'un entraînement efficace.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Lundi, 18h45 à 19h45	Stationnement Centre communautaire	12 septembre
Adulte	Mercredi, 18h45 à 19h45	Stationnement Centre communautaire	14 septembre

Maman-poussette

Remise en forme avec bébé. Bébé de 3 mois et plus préférablement. Exercices cardiovasculaires et musculaires sur différents parcours extérieurs. L'effet de groupe vous donnera toute l'énergie qu'il vous faut ! En cas de pluie, le cours se donne à l'intérieur du chalet des loisirs.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Maman, papa	Lundi, 10h30 à 11h30	Centre communautaire	12 septembre
Maman, papa	Mercredi, 10h30 à 11h30	Centre communautaire	14 septembre

S'entraîner en couple

*** NOUVEAUTÉ ***

Les jeudis sont désormais vos petites soirées de couple ! Entraînement favorisant l'amélioration cardio ainsi que le renforcement musculaire. Les exercices partagés à deux vous feront vivre une expérience commune qui renforce la relation. Venez partager du temps en couple tout en améliorant votre condition physique. Entraînements extérieurs en début de session et ensuite à l'intérieur quand la température sera moins agréable.

Vous devez être deux pour participer.

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
2 adultes	Jeudi, 20h à 21h	Montagnac 1	15 septembre

Cours de Zumba

Entraînement s'appuyant sur des rythmes et chorégraphies inspirés de danses latines, hip-hop, funk, africaine, et plus encore. Tout pour rendre votre entraînement amusant et très original. Vous n'aurez même pas l'impression de vous entraîner !

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	12 semaines	85 \$
2 fois/semaine	12 semaines	125 \$
Accès illimité	12 semaines	150 \$



Cours	Horaire	Lieu	Début
Fitness	Mardi, 19h à 20h	Montagnac 1	13 septembre
Fitness	Mercredi, 9h à 10h	Chalet des loisirs	14 septembre
Fitness	Jeudi, 19h à 20h	Montagnac 1	15 septembre
Gold	Mardi, 9h à 10h	Club nautique	13 septembre
Gold	Vendredi, 9h30 à 10h30	Club nautique	16 septembre

Activités à la carte

*** NOUVEAUTÉ ***

Gardiens avertis

Cours de gardiens avertis pour les enfants de 11 ans et plus. Grâce à cette formation, les participants apprennent les rudiments du secourisme, acquièrent des compétences en leadership et se sentent plus en confiance pour leur prochain mandat de gardiennage. Ils apprennent également quelques trucs pour trouver des clients.

L'enfant doit avoir 11 ans au début du cours. Apportez un lunch !

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
Enfant, 11 ans et +	Dimanche, 8h à 16h30	Chalet des loisirs	9 octobre	60 \$

Préparation de boîtes à lunch rapides et variées

*** NOUVEAUTÉ ***

Tous les secrets pour réussir à préparer des lunchs facilement et rapidement vous seront révélés dans ce cours. Des collations aux desserts, en passant par le repas principal, tout vous sera dévoilé. Découvrez comment manger facilement toute la semaine !

INSCRIPTION: Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, www.villestoneham.com

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
16 ans et +	Jeudi, 19h à 21h	Grange, Stoneham	22 septembre	35 \$

Pâtisseries gourmandes

*** NOUVEAUTÉ ***

Vous avez une passion dévorante pour les dernières tendances en pâtisseries ? Venez découvrir le monde sans fin des « cake pops », « push cake », « mugs cake » et plus encore ! Ce cours vous permettra de passer du dessert classique au dessert bien réalisé et parfaitement présenté !

INSCRIPTION: Canton-unis de Stoneham-et-Tewkesbury, www.villestoneham.com

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
16 ans et +	Jeudi, 19h à 21h	Grange, Stoneham	3 novembre	35 \$

Accords mets et vins les nouvelles tendances

*** NOUVEAUTÉ ***

Profitez d'une soirée où la théorie et la pratique feront un heureux mélange pour vous permettre d'allier votre amour pour les vins et la cuisine. Notre professeur vous aidera afin d'allier vos vins préférés aux nouvelles tendances culinaires !

INSCRIPTION: Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, www.villestoneham.com

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
Adulte	Jeudi, 19h à 21h	Grange, Stoneham	17 novembre	35 \$




SESSION AUTOMNE 2016
Cours adultes et aînés

Du 11 octobre au 5 décembre 2016

Durée : 8 semaines

Cours enfants

Du 11 octobre au 5 décembre 2016

Durée : 8 semaines

Le programme de la Croix-Rouge canadienne sera offert.

COURS PRÉSCOLAIRE

Les cours de natation préscolaire font partie d'un programme conçu par la Croix-Rouge canadienne. S'adressant aux enfants âgés entre 4 mois et 6 ans, le programme est composé de 8 personnages de la mer correspondant chacun à un groupe d'âge particulier ou à un champ d'aptitude spécifique. Encadrés par des moniteurs brevetés et expérimentés, les enfants seront initiés au milieu aquatique et développeront graduellement des aptitudes en natation.

Nom	Exigences	Jour / Heure	Coût
 Étoile de mer	Âge : 4 mois à 12 mois. Une classe d'initiation pour les nourrissons et leur parent. Pour être inscrits à ce niveau, les enfants doivent être capables de tenir leur tête sans aide. Cette classe d'initiation à l'eau vise à faire découvrir la flottabilité, le mouvement et l'entrée à l'eau, par des chansons et des jeux..	Lundi 10 h à 10 h 25 Samedi 8 h à 8 h 25	48 \$
 Canard	Âge : 12 mois à 24 mois Pour les bambins plus âgés accompagnés d'un parent. Les enfants gagnent de l'assurance en s'amusant dans l'eau par le biais de jeux, de chansons et d'activités aquatiques.	Lundi 10 h 30 à 10 h 55 Samedi 8 h 30 à 8 h 55 Dimanche 9 h à 9 h 25	48 \$
 Tortue de mer	Âge : 24 mois à 36 mois avec participation parentale Un niveau de transition pour les enfants d'âge préscolaire et leurs parents qui peuvent transférer graduellement leur enfant aux soins du moniteur. Ou un niveau d'entrée au programme pour les enfants de 2 à 3 ans qui n'ont suivi aucun cours de natation auparavant. Ce niveau est axé sur le développement des techniques de nage telles que les glissements et la flottaison, ainsi que sur l'initiation aux entrées sécuritaires.	Samedi 9 h à 9 h 25 Samedi 10 h 30 à 10 h 55 Dimanche 8 h à 8 h 25 Dimanche 10 h 30 à 10 h 55 Dimanche 11 h 30 à 11 h 55	48 \$
 Loutre de mer	Âge : 3 ans à 5 ans Niveau d'entrée au programme pour les enfants de 3 à 5 ans qui n'ont suivi aucun cours de natation auparavant et qui se débrouillent sans l'aide des parents. Ce niveau est axé sur le développement des techniques de nage, les glissements et la flottaison avec aide, ainsi que sur l'initiation à l'eau profonde et aux entrées sécuritaires.	Lundi 17 h à 17 h 25 Samedi 9 h 30 à 9 h 55 Samedi 10 h à 10 h 25 Dimanche 8 h 30 à 8 h 55 Dimanche 11 h à 11 h 25	48 \$
 Salamandre	Âge : 3 ans à 5 ans Les enfants d'âge préscolaire apprennent activement à développer de nouvelles habiletés en natation, y compris les flottaisons et les glissements sans aide, par le biais de jeux et de chansons. Ils apprendront même à s'amuser, à sauter dans l'eau à hauteur de la poitrine. Pour réussir le niveau, il faut nager sans aide flottante à la fin de la session.	Lundi 17 h 30 à 18 h 10 Vendredi 18 h à 18 h 40 Samedi 8 h à 8 h 40 Samedi 10 h 30 à 11 h 10 Dimanche 8 h 45 à 9 h 25 Dimanche 10 h 30 à 11 h 10 Dimanche 11 h 15 à 11 h 55	52 \$
 Poisson-Lune	Âge : 3 ans à 6 ans À ce niveau, les enfants apprennent à nager de façon de plus en plus indépendante, sans leur ballon. Ils apprennent donc à pratiquer leur glissement, flottaison et habiletés de natation sans aide, par le biais de jeux et de chansons. Ils commenceront à s'habituer à l'eau profonde.	Lundi 18 h 15 à 18 h 55 Samedi 8 h 45 à 9 h 25 Samedi 11 h 15 à 11 h 55 Dimanche 8 h à 8 h 40	52 \$
 Crocodile	Âge : 3 ans à 6 ans Les enfants d'âge préscolaire commencent à effectuer des glissements et des battements de jambes dans l'eau profonde de façon indépendante. Ils développent leur endurance en augmentant les distances de nage (5m) sur le ventre et sur le dos. Les participants apprennent le battement de jambes sur le côté et essaient les techniques de synchronisation dans l'eau.	Samedi 10 h 45 à 11 h 25 Dimanche 8 h à 8 h 40 Dimanche 11 h 30 à 12 h 10	52 \$
 Baleine	Âge : 3 ans à 6 ans Au niveau Baleine, les enfants apprendront à faire tourner les bras sur le ventre et à participer à des jeux d'équipe. Ils apprendront également à lancer des objets flottants pour venir en aide à une autre personne dans l'eau. Finalement, ils intégreront les glissements avec retournement.	Samedi 10 h à 10 h 40 Dimanche 8 h 45 à 9 h 25 Dimanche 12 h 15 à 12 h 55	52 \$

Programme natation JUNIOR

Le programme de natation junior, conçu par la Croix-Rouge canadienne, s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. À l'intérieur des 10 niveaux, l'enfant pourra développer les différentes techniques et styles de nage, en plus d'améliorer son endurance physique. L'enfant apprendra également les règles de base de sécurité afin d'adopter un comportement adéquat dans un milieu aquatique.

Inscription en fonction de la maîtrise des techniques et de l'expérience acquise. Les enfants qui ne savent pas nager du tout commencent au niveau junior 1, peu importe l'âge.

Nom	Description	Jour / Heure	Coût
Junior 1 	Avoir 6 ans ou plus et ne pas savoir nager. Peut utiliser une aide flottante pour se déplacer dans l'eau.	Jeudi 18 h à 18 h 55 Dimanche 9 h 30 à 10 h 25	58 \$
Junior 2 	Flotter sur le ventre et le dos, immerger la tête et battre des jambes.	Vendredi 17 h à 17 h 55 Samedi 9 h 30 à 10 h 25 Samedi 11 h à 11 h 55 Dimanche 9 h 30 à 10 h 25	58 \$
Junior 3 	Être à l'aise dans l'eau profonde, nager sur le ventre avec battements de jambes.	Vendredi 17 h à 17 h 55 Vendredi 18 h à 18 h 55 Samedi 8 h à 8 h 55 Samedi 11 h 30 à 12 h 25 Dimanche 10 h 30 à 11 h 25	58 \$



Programme natation junior (suite)

Junior 4		Posséder les exigences du junior 3 et nager le crawl avec battements de jambes sur une distance de 10 mètres.	Mardi 17 h à 17 h 55 Samedi 9 h à 9 h 55 Dimanche 9 h 30 à 10 h 25 Dimanche 14 h à 14 h 55	58 \$
Junior 5		Posséder les exigences du junior 4, nager le crawl en synchronisant les jambes, les bras et la respiration sur une distance de 15 mètres et nager sur le dos avec battements de pied et roulements des bras.	Mardi 18 h à 18 h 55 Mercredi 18 h à 18 h 55 Dimanche 13 h à 13 h 55	58 \$
Junior 6		Posséder les exigences du junior 5, nager le crawl sur une distance de 50 mètres, nager sur le dos et plonger en position de départ. Connaître le coup de pied fouetté sur le dos.	Samedi 14 h à 14 h 55 Dimanche 14 h à 14 h 55	58 \$
Junior 7		Posséder les exigences du junior 6, nager le crawl sur une distance de 75 mètres et nager sur place en eau profonde 1:30 minute.	Samedi 13 h à 13 h 55	58 \$
Junior 8		Posséder les exigences du junior 7, nager en continu sur une distance de 150 mètres et connaître le coup de pied de la brasse.	Samedi 13 h à 13 h 55	58 \$
Junior 9		Posséder les exigences du junior 8, connaître le plongeon de surface (pieds premiers), nager en continu sur une distance de 300 mètres et connaître le coup de pied alternatif.	Samedi 13 h à 13 h 55	58 \$
Junior 10		Posséder les exigences du junior 9, connaître le plongeon de surface (tête première) et nager en continu sur une distance de 500 mètres. Connaître les quatre styles de base: Crawl, dos crawlé, brasse et dos élémentaire.	Samedi 13 h à 13 h 55	58 \$

Activités maison

Mini-club de nage	Réservé aux enfants de 8 ans et plus ayant complété le junior 5 ou un équivalent. Tu as envie de faire changement, tu aimerais t'entraîner autrement qu'avec le programme Croix-Rouge, ce mini-club est pour toi. Basé sur le principe du club de compétition, mais dans un contexte amusant sans stress et sans pression pour les jeunes.	Samedi 14 h à 14 h 55	58 \$
Mini-sauveteur	Tu es intrigué par le métier de sauveteur? Tu aimerais augmenter tes connaissances en la matière? Ce groupe est pour toi! Le cours sensibilisera les jeunes à la noyade, aux premiers soins de base ainsi qu'aux notions de sécurité sur l'eau. Pour les enfants de 10 ans et plus, à l'aise dans la partie profonde. Viens t'amuser tout en apprenant!	Dimanche 13 h à 13 h 55	58 \$

Activités pour adultes

Nom	Description	Jour / Heure	Coût
Aquaforme	Différents exercices en piscine permettant de travailler de façon cardiovasculaire et musculaire. La séance est dirigée par un instructeur compétent.	Lundi 13 h à 13 h 55 Mardi 9 h à 9 h 55 Mercredi 13 h à 13 h 55 Jeudi 9 h à 9 h 55 Jeudi 19 h à 19 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$
Prénataux	Cet entraînement léger et adapté aux besoins de la femme enceinte vous permet de préparer les muscles qui seront sollicités lors de l'accouchement. Se déroule dans la partie peu profonde.	Mercredi 19 h à 19 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$
Techniques et styles de nage	Améliorer les techniques et les styles de nage encadrée par un moniteur certifié. Il importe de connaître la base du crawl, du dos crawlé ainsi que de la brasse pour pouvoir participer à la séance.	Mardi 8 h à 8 h 55 Jeudi 8 h à 8 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$
Techniques et styles de nage avancés	Améliorer les techniques et les styles de nage encadrée par un moniteur certifié. Ce cours s'adresse aux athlètes qui désirent améliorer leur crawl dans le but de faire du triathlon ou de diversifier leur entraînement. Les bases du dos et de la brasse seront enseignées afin de diversifier l'entraînement.	Mercredi 8 h à 8 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$
Entraînement parent-bébé	Le parent et son enfant auront l'occasion de vivre des activités, des jeux et des exercices encadrés en piscine. Idéal pour bouger après l'accouchement. Les enfants doivent être âgés de 4 mois (se tient la tête seule) jusqu'à 12 mois. Les enfants passent la majorité du temps dans l'eau, par contre certains exercices s'exécutent à l'extérieur de l'eau. Combinaison de musculaire et cardio-vasculaire.	Mercredi 9 h à 9 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$
Aqua jogging	Activité se déroulant en eau profonde à l'aide d'un flotteur spécialement conçu et fourni dans le cours. Cette activité permet un entraînement cardiovasculaire et musculaire, sans aucun impact sur les articulations. Convient aussi bien aux débutants qu'aux avancés. Une aisance en partie profonde est de mise.	Mardi 10 h à 10 h 55 Mardi 19 h à 19 h 55 Jeudi 10 h à 10 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$
Maître-nageur	Entraînement en longueur pour les gens de 18 ans et plus, désirent nager avec la présence d'un entraîneur qualifié plutôt que seul dans un bain libre. Il est important de pouvoir compléter 100m de nage en continu et de connaître les bases du crawl, de la brasse ainsi que du dos crawlé.	Lundi 20 h à 20 h 55 Mercredi 20 h à 20 h 55	Adultes 58 \$ 50% sur le 2 ^e cours et suivant Aînés (65 ans et +) 50 \$





BAINS LIBRES

DU 30 SEPTEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2016

TARIFICATION : **GRATUIT**

IMPORTANT :



Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

30 septembre au 6 octobre 2016

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 19 h à 20 h (T)	12 h à 13 h 30 (E) 17 h à 18 h 30 (T)	10 h à 11 h (T) 14 h à 15 h (A+) 17 h à 17 h 55 (F)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 30 (T)

7 au 10 octobre (congé de l'Action de grâce)

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure	13 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	13 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 12 h 30 à 14 h (F) 14 h à 15 h (A+)				17 h à 19 h (F) 19 h à 20 h (A)

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire **sans préavis**.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage **A** = Adultes (seulement des corridors de nage) **F** = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) **E** = Entraînement (pour les adultes s'entraînant de façon plus rapide, soutenue ou intense)

COMPTABILITÉ

Comptabilité et tenue de livres informatisée.
Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.

Contactez : Pierre Canac-Marquis
Téléphone : 418-952-8208
Courriel : canac@ccapcable.com

Service Régent B. Inc.
Pompes et puits artésiens

GOULDS
WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Service Installation Vente
Résidentiel et commercial
Benoît Bureau, propriétaire
info@serviceregent.com

Licence RBQ : 2545-5577-56

418 849-5614 www.serviceregent.com

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tel: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
courriel: helenebergeron_notaire@ccapcable.com



LA FÉRIE DE NOËL EST À LA RECHERCHE D'ARTISANS POUR L'ÉDITION 2016

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est déjà à la recherche d'artisans pour la Férie de Noël qui se déroulera au Centre de plein air le Saisonnier les 3 et 4 décembre prochains.

La **Férie de Noël** à Lac-Beauport se veut avant tout une fête familiale réunissant des artisans pour y vendre tout ce qui touche à la fête de Noël.

Le **marché de Noël** qui se déroulera la fin de semaine du 3 et 4 décembre 2016 au Centre plein air le Saisonnier accueillera près de 25 exposants qui offriront leurs créations soit dans un kiosque intérieur ou dans une petite cabane en plein air.

Les personnes intéressées à faire partie de l'événement ou à offrir un coup de main bénévole peuvent s'adresser à **Frédéric Giguère** au 418 849-7141 poste 242 ou par courriel à l'adresse suivante : fgiguere@lacbeauport.net

Soyez des nôtres pour cette toute nouvelle édition !

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

NOUVELLES DU CLUB DE LECTURE TD 2016

Actuellement, 93 enfants sont inscrits au club de lecture d'été. 3 tirages hebdomadaires ont eu lieu.

Les gagnants sont :

27 juin : Victor Briand, 8 ans

4 juillet : Naly Berri, 6 ans

11 juillet : Marianne Fortier, 7 ans

Il reste des troussees à distribuer pour de nouvelles inscriptions ainsi que de nombreux tirages hebdomadaires.

À la fin du club, deux cartes-cadeaux de 20 \$ chacune, offertes par le groupe Archambault, seront tirées parmi tous les participants.

LE CLUB DE LECTURE

C'EST BIEN PLUS QUE DES PRIX À GAGNER :

Le club de lecture d'été TD permet à votre enfant d'améliorer ses aptitudes en lecture et de conserver ses acquis tout en s'amusant! Il contribue directement au maintien et au développement de ses habiletés de lecture tout au long des vacances.

Ne tardez pas! Le club se termine le 27 août !

NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

Prêt de livres audio (livres lus)

Plusieurs titres de romans et documentaires adultes disponibles.

Passez nous voir!

HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi : 19 h à 21 h

Vendredi : Fermée

Mardi : 13 h à 16 h

Samedi : 10 h à 13 h

Mercredi : 19 h à 21 h

Dimanche : Fermée

Jeudi : 13 h à 16 h



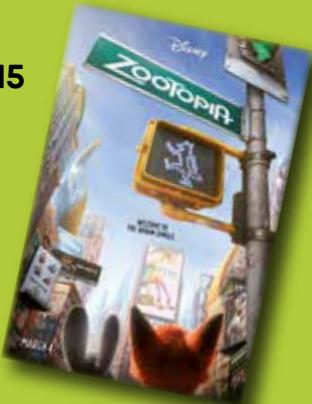
Découvrez les Activités de l'été 2016



Août

11

CINÉMA PLEIN AIR 20 h 15
« Zootopia ».
Rendez-vous au parc de la Gentiane (Corrid'Art).
230, chemin du Tour-du-Lac
En cas de pluie, au club nautique.



13 & 14

LES 24 HEURES DU LAC
11^e édition de 14h à 14h.
Défi d'endurance regroupant des cyclistes et des marcheurs qui circuleront autour du lac Beauport pendant 24hrs afin d'amasser des fonds pour diverses causes caritatives. www.24heuresdulac.com

18

NO SON CUBANOS 20 h à 22 h
Spectacle de musique cubaine
Parc de la Gentiane, scène du Corrid'Art.
230, chemin du Tour-du-Lac
En cas de pluie, au club nautique.



27

FÊTE DE FIN DE SAISON AU CLUB NAUTIQUE
Évènement.
www.facebook.com/clubnautiquelacbeauport

 [facebook.com/MunicipalitedeLacBeauport](https://www.facebook.com/MunicipalitedeLacBeauport)

UN INVESTISSEMENT DE 1,2M\$ RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL INCENDIE

Depuis la construction de la caserne de pompiers en 2009, aucun investissement majeur n'a été fait au Service d'incendie. Le temps est venu, les véhicules doivent être remplacés.

En effet, le camion-citerne et le camion pompe étant arrivés en fin de vie, le conseil municipal se penche actuellement sur ces importants investissements. Les possibilités de regroupement de services avec Stoneham et Sainte-Brigitte-de-Laval ayant été écartées, Lac-Beauport n'a d'autre choix que d'aller de l'avant et de s'équiper adéquatement pour assurer le service aux citoyens.

INVESTISSEMENT DE 1,2M\$, RENTABILITÉ ASSURÉE !

Il est important de mentionner que l'on parle bel et bien de remplacement de camions et non d'ajout d'équipement supplémentaire. Ces camions valant 600 000\$ chacun trouveront rapidement leur rentabilité, car ainsi équipée la Municipalité n'aura plus à verser annuellement les 30 000\$ à Sainte-Brigitte-de-Laval pour le prêt d'un camion-citerne chaque fois que survient une alarme. Celui de Lac-Beauport en fin de vie pourra être mis à niveau et servir le cas échéant. Cette économie récurrente permettra d'économiser à long terme le prix d'un camion et donnera à notre Service incendie sa pleine autonomie.

Pour notre sécurité à tous, il est urgent d'assurer la fiabilité des camions. Puisque le processus d'acquisition peut prendre jusqu'à une année complète, le conseil choisit d'agir maintenant.



RÉSERVEZ VOTRE VENDREDI 16 SEPTEMBRE!

40^E TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LAC-BEAUPORT

Le Regroupement du Lac et son président d'honneur M. Bruno Lévesque, associé-propriétaire de Lévesque-Lavoie avocats, vous invitent au 40^e tournoi de Lac-Beauport qui aura lieu le vendredi 16 septembre prochain, au club de golf Mont Tourbillon. Joignez-vous à nous afin de supporter le milieu sportif, culturel et communautaire de notre magnifique municipalité.

Cette année, départs de type «Shotgun» et de nombreuses surprises vous attendront tout au long du parcours afin de vous faire passer une superbe journée! Pour cette 40^e édition, les golfeurs seront particulièrement choyés sur les divers trous animés par quelques-uns de nos partenaires : Sentier du Moulin, France Bouchard photographe, IGA et plusieurs autres.

Les trois organisations qui se partageront les bénéfices du tournoi sont :

- La Maison des Jeunes Le Cabanon
- AcrobatX
- Le Regroupement du Lac

Le coût de participation est de 165 \$ par joueur et de 600 \$ par quatuor. Différentes possibilités de commandites ou de dons sont aussi offertes, notamment la commandite d'un trou à 200 \$ ou l'inscription à titre de commanditaire majeur de l'évènement à 1 250 \$.

Pour obtenir plus d'information, commandite ou inscription, communiquez avec **Valery Monette**, au **418 849-4418** ou à info@monttourbillon.com



MAISON DES JEUNES LE CABANON



La maison des jeunes est fière de vous présenter son nouveau logo pour souligner ses vingt ans. Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues faire la fête avec nous!

Cette année encore la maison des jeunes participe à Aventure Jeunesse, du 16 au 20 août 2016. Lors de cette

aventure, les jeunes auront l'occasion de faire du kayak de mer de nuit, une activité d'arbre en arbre, de l'équitation, de la randonnée pédestre et une excursion aux baleines en zodiac.

De nombreuses activités sont au menu cet été à la MDJ. Nous avons une belle programmation planifiée pour l'été, donc ça va bouger! Viens découvrir notre milieu qui t'ouvrira des portes sur un été rempli de plaisir!

Au menu :

- Village Vacances Valcartier**
- Laser Tag**
- Arbre en arbre**
- Go Kart**

NOS HEURES D'OUVERTURE :

Pour plus d'information, visitez notre site internet ou appelez-nous!
www.mdjlecabanon.com 418 841-0707



Facebook : Anim Mdj Le Cabanon



LE PROJET SWITCH EST ENFIN COMMENCÉ DANS LA ZONE COMMUNAUTAIRE!



Cet été, les travailleurs de proximité sont Molly Roux-Cloutier, Alexandra Hardy et Julie Morin des personnes dynamiques et qualifiées. Elles animeront positivement la zone communautaire et seront présentes pour les jeunes et les citoyens tout au long de l'été.

Elles feront de l'animation, de la prévention, de la sensibilisation, de la médiation et bien plus encore pour mettre de la vie dans la zone communautaire et ses alentours! Ne vous gênez pas pour aller leur parler, pour les rencontrer ou pour avoir plus d'information.

Elles seront présentes du mardi au samedi en fin d'après-midi et en soirée tout au long de l'été. Vous pouvez suivre leurs activités via la page Facebook « Anim SWITCH ».

Cet été, le projet est rendu possible grâce au soutien de la Municipalité de Lac-Beauport et à une subvention de la Caisse populaire de Charlesbourg.

Les intervenantes « SWITCH » seront reconnaissables par les jeunes et les citoyens en portant les couleurs du projet. Elles ont accès à une trousse d'animation/interventions comprenant notamment des articles de sport (ballons frisbee, aki), mais aussi des dépliants d'organismes aidants, des condoms, etc.

Forts de notre expérience des sept dernières années nous souhaitons continuer d'ancrer le projet dans la communauté en créant une ambiance saine, positive et dynamique dans la zone communautaire de Lac-Beauport.



Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg

Les travailleurs de proximité sont des agents de transformation sociale. Leur philosophie d'intervention repose sur l'amélioration de la qualité de vie et la promotion de la santé et du bien-être de la population. Ils ont une approche de prévention et de réduction des méfaits et leur mandat est de répondre aux besoins des jeunes tout en prenant en compte les besoins de la collectivité.



CLUB DE CANOË-KAYAK LAC-BEAUPOURT

La saison 2016 du Club de canoë-kayak Lac-Beauport (CCKL) qui a pris son envol en juin dernier ne dément pas l'engouement des jeunes pour cette discipline. Retour sur les faits marquants des dernières semaines.

Le 9 juillet dernier, le CCKLB était l'hôte de la première régates régionale de la saison. Malgré le temps maussade Lac-Beauport a fait belle figure en remportant la compétition avec 339 points. Les plus proches rivaux, ceux de Trois-Rivières ont quant à eux récolté 190 points alors que Lac-Sergent et Shawinigan inscraient respectivement 97 et 0 points.

Le 16 juillet, c'est du côté de Trois-Rivières que les activités avaient lieu et à nouveau les athlètes du CCKLB se sont démarqués en gagnant avec 373 points. Encore une fois, de nombreuses médailles de bronze, d'argent et d'or à rapporter au bercail ! Bravo à tous les athlètes et à la superbe équipe d'entraîneurs qui au quotidien prodiguent conseils, techniques et encouragements aux jeunes rameurs!

COUPE CANADA ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Si la saison a débuté officiellement le 27 juin à Lac-Beauport, déjà ils étaient nombreux du 24

au 26 juin à ramer à Montréal au bassin olympique dans le cadre des Essais nationaux #2. Ces essais qui réunissaient des athlètes de partout au pays allaient au terme des trois journées dévoiler celles et ceux qui iraient nous représenter aux Championnats mondiaux juniors et U23 à Minsk en Biélorussie fin juillet. Toutes nos félicitations à la canoëiste Anna Roy-Cyr et au kayakiste Pierre-Luc Poulin qui porteront les couleurs du Canada. C'est aussi lors de ces essais qu'ont été sélectionnés quatre athlètes qui allaient représenter le Québec pour la Coupe Canada les 9 et 10 juillet à Shawinigan; Amy Auclair, Raphaël Nadeau, Louis-David Morency et Clément Bouchard.

Enfin, pas moins de 16 membres du club ont été sélectionnés pour participer aux Jeux du Québec. Les résultats de ces Jeux et des Championnats mondiaux seront dévoilés dans la Chronique de septembre.



Anna Roy-Cyr



Pierre-Luc Poulin

CENTRE ACROBATX YVES LAROCHE MONDIAL ACROBATX : COMPÉTITION INTERNATIONALE DE SKI ACROBATIQUE SAUTS ET BIG AIR SUR RAMPES D'EAU 2016

Le Centre Acrobatx Yves Laroche est heureux de vous informer de la tenue de la 12^e édition du Mondial Acrobatx présenté par Desjardins Caisse populaire de Charlesbourg. Cette compétition internationale sur rampe d'eau est la seule au pays et cette année, un volet Big Air Pro s'y ajoute. Des athlètes venant de cinq pays seront au rendez-vous et encore une fois le niveau sera très relevé. Tout un spectacle nous attend!

Voici l'horaire des activités et des compétitions présentées gratuitement chez nous à la fin août:

VENDREDI 26 AOÛT, 13 H 45, 19 H ET 20 H

Compétition de Big Air Junior et Pro
Spectacle aérien de soir sur les rampes

SAMEDI 27 AOÛT, 9H ET 13 H 30

Qualification et Finale du Mondial Élite
Compétition d'escalade

DIMANCHE 28 AOÛT, 11 H

Compétition du Mondial Junior

Plusieurs athlètes canadiens seront au rendez-vous. Nous aurons la chance de voir entre autres prouesses, des sauts acrobatiques exécutés par Olivier Rochon, Travis Gerrits, Mélissa Corbo, la recrue de l'année sur le circuit FIS de Coupe du monde, Lewis Irving ainsi que Jean-François Houle pour le Big Air. Venez en grand nombre encourager nos athlètes canadiens!

PARCOURS 51-52 - LAC-BEAUPOURT

52 Vers Québec & Sainte-Foy

Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	7:40
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	7:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	7:50
Chemin du Brûlé * (Archibald)	7:53
Aut. Laurentienne / Rue de la Maréchaussée (Parc Victoria - Arrêt RTC)	8:15
Rue Dorchester / Boul. Charest (Arrêts RTC)	8:20
Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC)	8:25
Boul. René-Lévesque Ouest / Ave Belvédère (Arrêts RTC/RTC)	8:35
Avenue du Séminaire / Avenue de la Terrasse	8:45
Avenue de la Médecine / ch. des Quatre-Bourgeois (Cégep de Ste-Foy)	8:50

52 Vers Lac-Beauport

Avenue de la Médecine / des Quatre-Bourgeois Quai A (Cégep Sainte-Foy)	16:25
Ave du Séminaire (Université Laval - Arrêt RTC)	16:30
Boul. René-Lévesque Ouest / Avenue Belvédère (Arrêt RTC 1575)	16:40
Ave Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC 2664)	16:53
de la Couronne / Boul. Charest (Arrêts RTC 1138)	17:00
Aut. Laurentienne / Rue des Embarcations (Parc Victoria - Arrêt RTC 1201)	17:05
Chemin du Brûlé * (Archibald)	17:30
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	17:35
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	17:40
Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	17:45

51 Vers Québec

Chemin du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	6:40
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	6:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	6:50
Chemin du Brûlé * (Archibald)	6:55
TERMINUS RTC DU ZOO	7:10 (C21)
Boul. Henri-Bourassa (Terminus RTC Charlesbourg)	7:25
9 ^e Avenue (Cégep Limoilou)	7:35
Boul. Jean-Lesage (Palais de Justice / Gare du Palais)	7:45
Boul. Charest / Rue Dorchester (Arrêts RTC)	7:50
Avenue Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC)	8:00
Boul. René-Lévesque Ouest / Avenue Belvédère (Arrêt RTC)	8:10

51 Vers Sainte-Foy

Chemin du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	6:40
Chemin du Tour du Lac * / Montée du Golf	6:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	6:50
Chemin du Brûlé * (Archibald)	6:55
TERMINUS RTC DU ZOO	7:10 (C22)
Boul. Honoré (Station Fleur de lys - arrêt RTC)	7:20
Chemin. Sainte-Foy / avenue Belvédère	7:30
Chemin. Sainte-Foy / Avenue Marois (Cégep Garneau)	7:45
Rue de la Médecine / ch. des Quatre-Bourgeois (Cégep de Sainte-Foy * Ave de la Terrasse / Avenue du Séminaire (Université Laval))	7:50
Boul. Laurier (Arrêt RTC Place Ste-Foy à Laurier Québec)	7:55



TCJC
Transport collectif de La Jacques-Cartier
TRACÉ AMÉLIORÉ À L'UNIVERSITÉ!

* Arrêt sur demande
Local Québec Correspondance

tcjacquescartier.com • 418 844-2160

Club de lecture d'été TD

Lac-Beauport
Clinique Dentaire
Posan Valois
Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste
418 849-7101
1, chemin du Goéland, voisin du Centre de ski Le Relais
Ouvert le jour et le soir

PIERRE CLAVET
Arpenteur-géomètre
Bureau : 849-2657
Télécopieur : 849-3781
174, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport, G3B 0T6



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net



Louise Brunet Mairesse
de Lac-Beauport

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
Ressources humaines
fbsaillant@lacbeauport.net



Francois-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, loisirs, culture et vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

séance du conseil

Les prochaines séances du conseil se tiendront

- le **29 août à 19 h** au chalet des loisirs Desjardins, 8, chemin de l'École.
- le **12 septembre à 19 h**, à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Prenez note que la mairie sera fermée
le lundi 5 septembre en raison de la Fête du travail.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles	poste 246
Demande d'accès à l'information	poste 340
Fosses septiques	poste 248
Permis et inspections	poste 222
Taxation/évaluation	poste 226
Travaux publics	poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque	poste 282
Inscriptions aux activités	poste 244
Réservation de salle	poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

urgence

Urgence	9-1-1
Urgence aqueduc/égout	418 849-5050
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences	1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt)	1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME	
• Aérien	1 800 267-7270
• Maritime	1 800 464-4393

Horaire d'été de la bibliothèque



Du 1^{er} juin au 4 septembre inclusivement

Lundi :	19 h à 21 h	Vendredi :	Fermée
Mardi :	13 h à 16 h	Samedi :	10 h à 13 h
Mercredi :	19 h à 21 h	Dimanche :	Fermée
Jeudi :	13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net	

PROCHAINE PARUTION :
4 SEPTEMBRE 2016

DATE DE TOMBÉE :
21 AOÛT 2016

Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net

